

Mémoire sur les propositions prébudgétaires de la communauté franco-ontarienne dans le cadre des consultations prébudgétaires de 2024

RECOMMANDATION 1 : Que Patrimoine Canadien accorde à l'Ontario un minimum de 30% de son financement provenant du Volet vie communautaire - Programmation du Plan d'action pour les langues officielles (en excluant les organismes nationaux et québécois) afin d'appuyer les organismes communautaires francophones de l'Ontario, qui sont sous-financés par rapport aux autres provinces.

RECOMMANDATION 2 : Que le gouvernement du Canada prépare une enveloppe budgétaire en vue d'une entente de financement avec le gouvernement de l'Ontario sur la mise en œuvre de la transformation de l'Université de Sudbury.

RECOMMANDATION 3 : Que le gouvernement pérennise et bonifie les Fonds complémentaires en éducation postsecondaire en langue minoritaire et en rehausse le financement à 80 M \$ par année et l'améliore en collaboration avec les institutions postsecondaires et la communauté franco-ontarienne.

RECOMMANDATION 4 : Que le gouvernement octroie 41 M \$ au projet de construction du Mouvement d'implication francophone d'Orléans (MIFO), par l'entremise de financements, dans le cadre des programmes Bâtiments communautaires verts et inclusifs (Infrastructure Canada), le Fonds du Canada pour les espaces culturels (Patrimoine canadien) et le Fonds des espaces communautaires.

Ottawa, le 9 février 2024

L'honorable Chrystia Freeland
Ministre des Finances
Ministère des Finances Canada
90, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Madame la Ministre,

Au nom de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) et des 795 760 Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens qu'elle représente, je vous sou mets par voie de mémoire nos recommandations dans le cadre de vos consultations prébudgétaires de 2024.

Pour la communauté franco-ontarienne, il y a des éléments clés du budget qui peuvent avoir un impact significatif sur sa pérennité ainsi que celle de ses organismes. Permettez-moi de vous présenter quatre recommandations qui peuvent faire une grande différence pour la vitalité de notre communauté.

Le financement des organismes communautaires

Depuis très longtemps, l'Ontario est sous-financé par rapport aux autres provinces canadiennes où les francophones vivent en situation minoritaire. En 2017, l'AFO a commandé une étude à la firme Le Clé qui a conclu que l'Ontario avait reçu en 2015-2016 23 % des fonds disponibles aux organismes provinciaux, régionaux et locaux de langue française du programme du Volet vie communautaire de Patrimoine canadien. Toujours selon cette étude, 54 % de la population francophone hors-Québec demeure en Ontario et le tiers des organismes de la francophonie canadienne en situation minoritaire y ont pignon sur rue.

En 2018, le gouvernement du Canada a injecté 70 millions de dollars supplémentaires sur cinq ans au financement de base des organismes dont la très grande partie (57,37 M \$), est gérée par Patrimoine canadien dans son nouveau Plan d'action aux langues officielles. Le gouvernement prit la décision dans les mois suivants d'accorder une augmentation via ce financement de 33 % à l'ensemble des provinces. Le résultat: la proportion du financement de base de Patrimoine canadien a diminué en Ontario. L'AFO estime sa part à 20 % (17 % si on inclut le Québec).

Ce sous-financement chronique a fait son œuvre en Ontario.

- Les 17 ACFOs de la province se partagent moins de 800 000 \$. Deux d'entre elles ne reçoivent aucun financement de base. Huit autres reçoivent moins de 40 000 \$ par année.
- La situation de nos centres culturels est critique et capte l'attention du Livre blanc sur les arts et la culture francophone en Ontario.
- De plus, Patrimoine canadien n'a pas su s'adapter aux nouvelles réalités de l'Ontario français, notamment avec l'arrivée de plus en plus importante d'immigrantes et d'immigrants d'expression française en Ontario. Présentement en Ontario, seuls cinq organismes racialisés francophones reçoivent du financement de programmation de Patrimoine canadien; un seul reçoit un financement de base supérieur à 35 000 \$. Bref, le sous-financement chronique de l'Ontario force le ministère à ne pas inclure de nouveaux groupes et à créer une précarité chez la majorité des organismes franco-ontariens.

À la veille du renouvellement du Plan d'action aux langues officielles 2023-2028, l'AFO a commandé une analyse au CLÉ sur le financement octroyé par Patrimoine canadien via le Volet vie communautaire - Programmation et en analysant avec plus de profondeur trois secteurs en difficulté, soit les ACFOs, les groupes racialisés et les centres culturels. Le CLÉ suggère que l'AFO demande un financement moyen de 108 000 \$ par organisme financé.

Proportion du financement entre les différentes provinces ¹ (Ce tableau exclut le financement des organismes nationaux)							
Région	Financement de programmation		Moyenne par organismes (2020-2021)	% du financement de programmation		% de la population francophone (2016)	% des organismes financés en programmation (2020-2021)
	2015-2016	2020-2021		2015-2016	2020-2021		
Ontario	4 712 050 \$	5 851 146 \$	63 599 \$	20,2 %	17,1 %	53,8 %	32,4 %
Nouvelle-Écosse	1 592 500 \$	2 166 950 \$	108 348 \$	6,8 %	6,3 %	3 %	7 %
Alberta	2 344 500 \$	3 255 669 \$	120 580 \$	10,1 %	9,5 %	7,1 %	9,5 %
Saskatchewan	1 994 600 \$	2 823 370 \$	122 755 \$	8,6 %	8,2 %	1,4 %	8,1 %
Île-du-Prince-Édouard	1 029 200 \$	1 433 750 \$	130 141 \$	4,4 %	4,2 %	0,5 %	3,9 %
Québec	2 982 687 \$	4 951 256 \$	141 464 \$	12,8 %	14,5 %	N/A	12,3 %
Colombie-Britannique	2 174 000 \$	3 290 365 \$	149 562 \$	9,3 %	9,6 %	6,2 %	7,7 %
Territoire-du-Nord-Ouest	499 040 \$	772 225 \$	154 445 \$	2,1 %	2,3 %	0,1 %	0,2 %

¹ Sources : Patrimoine canadien (chiffres de 2015-2016) et la Fédération des communautés francophones et acadiennes (chiffres de 2020-2021)

Nouveau-Brunswick	2 025 300 \$	3 667 155 \$	174 626 \$	8,7 %	10,7 %	23,4 %	7,4 %
Manitoba	2 177 475 \$	3 379 950 \$	177 626 \$	9,3 %	9,9 %	11,2 %	6,7 %
Terre-Neuve et Labrador	1 048 745 \$	1 448 744 \$	186 093 \$	4,5 %	4,2 %	0,2 %	2,8 %
Yukon	538 560 \$	725 225 \$	362 613 \$	2,3 %	2,1 %	0,1 %	0,7 %
Nunavut	176 545 \$	430 784 \$	430 784 \$	0,8 %	1,2 %	0,0 %	0,0 %
Total	23 295 202 \$	34 236 589 \$	131 950 \$	100 %	100 %	100 %	100 %

Groupes prioritaires

L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario identifie trois groupes ayant besoin d'un rattrapage financier important pour pouvoir réaliser leur mandat :

- Les ACFOs
- Les organismes racialisés
- Les centres culturels

Pourquoi les ACFOs? Les ACFOs jouent un rôle important de promotion de la francophonie et de valorisation des intérêts de la communauté auprès des municipalités et des conseils régionaux. De plus, ils jouent un rôle précieux pour la population locale en revendiquant pour l'offre des services en français et en offrant plusieurs services à la population. Les 17 ACFOs de la province partagent cinq champs d'action prioritaires et communs, soit l'accueil, la mobilisation, la concertation, le développement économique communautaire et la représentation. Les municipalités ne sont pas assujetties aux législations linguistiques fédérales et provinciales. Pourtant, le palier de gouvernement offrant le plus de services directs à la population est le municipal.

Les municipalités jouent un rôle clé dans la mise en oeuvre de plusieurs ententes fédérales provinciales, comme en petite enfance, en santé, en soins de longue durée, en immigration francophone, en éducation et dans plusieurs autres sphères touchant la vie de tous les jours des Franco-Ontariennes et des Franco-Ontariens. Dans l'intérêt de toutes les communautés francophones de l'Ontario, il est crucial qu'elles puissent bien représenter leurs communautés respectives.

Présentement, 15 des 17 ACFOs reçoivent du financement. Elles se partagent un peu moins de 800 000 \$ par année, ce qui est nettement insuffisant par rapport à la capacité d'effectuer leur mandat.

Pourquoi les groupes racialisés?

La communauté franco-ontarienne se diversifie à vitesse croissante. L'immigration francophone fait partie des politiques du gouvernement du Canada et de l'Ontario pour contrer la baisse démographique des communautés francophones de partout au pays, dont en Ontario.

Malheureusement, le financement vers ces organismes ne suit pas le phénomène récent de l'immigration francophone. En 2020-2021, seuls cinq groupes desservant les populations racialisées recevaient du financement en programmation de Patrimoine canadien. Patrimoine canadien et Immigration, Réfugiés et Citoyennetés se pointent l'un et l'autre du doigt sur la responsabilité de financer ces groupes.

L'AFO a souvent, à tort, été accusée d'avoir ignoré le manque de financement de ces groupes. Le journaliste Sébastien Pierroz a [écrit à ce sujet dans le cadre d'une de ses chroniques](#). Ce climat est malsain pour une communauté dont l'inclusion de son immigration francophone est cruciale pour sa survie même. Les groupes racialisés de langue française, en agissant ainsi, expriment un malaise: ils n'ont pas l'aide nécessaire pour bien s'organiser et pour maximiser leur inclusion dans la communauté francophone.

Pourquoi les centres culturels?

Le [Livre blanc sur les arts et la culture francophones en Ontario](#) a mis beaucoup d'importance sur les défis éprouvés par les centres culturels. En 2006, l'Assemblée des centres culturels et communautaires de l'Ontario tenait son assemblée de dissolution. Elle comptait sur 28 membres en règles et on dénombrait plus d'une trentaine de centres culturels, à l'époque. Aujourd'hui, à la sortie de la pandémie de la COVID-19, l'AFO en dénombre 21.

Les arts sont un élément important de l'identité franco-ontarienne. Ils rassemblent. Présentement, nos centres culturels, n'étant pas financés convenablement, investissent un temps énorme à fournir d'autres services pour améliorer leur offre. Mais cela se fait souvent au détriment de la mission première de ces centres, qui est de diffuser des arts et de la culture.

Recommandation 1

Que Patrimoine Canadien accorde à l'Ontario un minimum de 30% de son financement provenant du Volet vie communautaire - Programmation du Plan d'action pour les langues officielles (en excluant les organismes nationaux et québécois) afin d'appuyer les organismes communautaires francophones de l'Ontario, qui sont sous-financés par rapport aux autres provinces.

La mise en oeuvre de la transformation de l'Université de Sudbury

La communauté francophone du Nord et de l'ensemble de la province accorde un soutien indéfectible à l'Université de Sudbury (UdS) et réclame que l'institution puisse offrir à nouveau et rapidement une programmation et respecter ses engagements via sa désignation sous la *Loi sur les services en français*. L'UdS est une institution centenaire qui a, en 2021, modifié sa gouvernance pour devenir la troisième université de langue française en Ontario. La communauté franco-ontarienne ne fait confiance qu'à cette institution pour procéder à une modernisation de la programmation universitaire de langue française dans le Moyen-Nord. En plus de son potentiel historique et géographique, elle détient une désignation partielle confirmée par le règlement 398/93 qui lui confère l'obligation d'offrir des services publics en français, notamment en offrant un ou des programmes de premier cycle en langue française menant à un baccalauréat ès arts.

C'est dans le respect de sa désignation ainsi que du principe de continuum en éducation que l'UdS a demandé au gouvernement de financer les programmes en langue française qu'elle souhaitait pouvoir lancer dans les plus brefs délais.

L'Université de Sudbury, soucieuse de satisfaire la communauté francophone du Nord, poursuit le travail pour se faire reconnaître comme université publique. Tôt ou tard, elle devra à nouveau être financée par les gouvernements. Les gouvernements du Canada et de l'Ontario doivent appuyer l'UdS afin de sortir cette région du marasme engendré par un statu quo néfaste en matière de programmation universitaire de langue française. L'UdS travaille de manière soutenue sur une nouvelle proposition de partenariat selon une formule gagnant-gagnant et est convaincue qu'avec ce concept, les gouvernements appuieront cette belle initiative.

À ce jour, le gouvernement du Canada n'a toujours pas donné entièrement suite à son [engagement d'investir une enveloppe de 5 millions de dollars](#) à l'Université de Sudbury. À ce jour, le gouvernement du Canada a octroyé 1,9 million de dollars à l'institution depuis cette promesse.

Recommandation 2:

Que le gouvernement du Canada prépare une enveloppe budgétaire en vue d'une entente de financement avec le gouvernement de l'Ontario sur la mise en œuvre de la transformation de l'Université de Sudbury.

Le Fonds complémentaire en éducation postsecondaire en langue minoritaire

En 2021, le gouvernement fédéral a investi 121,3 M \$ sur trois ans pour appuyer l'éducation postsecondaire en langue minoritaire en créant les Fonds complémentaires en éducation postsecondaire, une initiative qui a été grandement célébrée dans les milieux universitaires et communautaires de langue française.

Ce programme, qui doit être pérennisé, tire à sa fin. En août, dans le cadre de la dernière élection fédérale, le gouvernement du Canada s'est engagé à bonifier ce fonds à 80 M \$ par année et à le pérenniser.

Il faut noter que l'une des priorités de l'AFO est l'éducation postsecondaire en langue française. L'AFO demande également à l'Ontario de faire sa part, ce qu'elle a fait devant le Comité permanent des finances et des affaires économiques de l'Ontario en janvier 2024.

En mettant en œuvre la promesse du premier ministre lors de la dernière campagne électorale, et en travaillant en étroite collaboration avec les institutions de langue française, le gouvernement canadien contribuerait grandement à l'épanouissement de notre programmation universitaire de langue française. L'AFO voudrait que le gouvernement puisse tenir son engagement et pérenniser les Fonds complémentaires en éducation postsecondaire en langue minoritaire.

Recommandation 3:

Que le gouvernement du Canada pérennise et bonifie les Fonds complémentaires en éducation postsecondaire en langue minoritaire et en rehausse le financement à 80 M \$ par année, tel que promis en campagne électorale, et l'améliore en collaboration avec les institutions postsecondaires et la communauté franco-ontarienne.

Le projet de construction du Mouvement d'implication francophone d'Orléans

Le Mouvement d'implication francophone d'Orléans (MIFO) est l'un des plus importants employeurs franco-ontariens du secteur sans but lucratif dans l'est de l'Ontario avec un peu plus de **300 employés** et sa contribution à la hauteur de **11,9 M \$** au PIB ontarien. Cette organisation a un grand impact sur la vie culturelle et sociale francophone et qui dessert spécifiquement celle de l'ensemble d'Ottawa et de tout l'Est ontarien.

Le MIFO est également une organisation pérenne générant 76 % de ses revenus de façon autonome grâce à sa gamme importante de services et de programmes (camps de jour, centre de vie active pour aînés, cinéma, cours, activités, événements, école de musique, galerie d'art, services éducatifs préscolaires et parascolaires, spectacles).

L'édifice du MIFO a besoin de faire peau neuve. Cet espace, conçu dans les années 80, a besoin de rénovations majeures. Le MIFO a également besoin d'agrandir ses espaces. L'édifice actuel pose un danger réel de façon structurelle, l'édifice ayant des besoins criants au niveau de la toiture, de la fondation, ainsi que des portes et des fenêtres. Le projet du MIFO vise à :

- remplacer le bâtiment actuel sur la rue Carrière dans la ville d'Ottawa
- quadrupler la superficie des espaces
- élargir l'offre de programmes
- créer des lieux plus sécuritaires, accessibles et éco-responsables

De plus, victime de son succès, le MIFO a besoin de plus d'espaces pour répondre à la demande de sa clientèle. La ville d'Ottawa compte d'ailleurs sur le projet de construction du MIFO pour son offre de services dans les années à venir.

Le budget total du projet est de 56 millions de dollars. Dans son montage financier, le MIFO demande 10 millions de dollars à la province de l'Ontario et 41 millions de dollars au fédéral. Du côté fédéral, le MIFO a déposé trois demandes distinctes dans trois programmes, soit :

- Bâtiments communautaires verts et inclusifs (Infrastructure Canada): 25M\$
- Fonds du Canada pour les espaces culturels (PCH) : 5M\$
- Fonds des espaces communautaires (PALO) : 11M\$

Outre les investissements des gouvernements du Canada et de l'Ontario, l'équipe du MIFO est en mesure de compléter son financement grâce à la Ville d'Ottawa et à des collectes de fonds au sein de la communauté franco-ontarienne.

Le projet de construction du MIFO est vital pour assurer la pérennité et la croissance de l'espace francophone dans la province, surtout à Ottawa et dans tout l'est ontarien.

Recommandation 4

Que le gouvernement octroie 41 M \$ au projet de construction du Mouvement d'implication francophone d'Orléans (MIFO), par l'entremise de financements, dans le cadre des programmes Bâtiments communautaires verts et inclusifs (Infrastructure Canada), le Fonds du Canada pour les espaces culturels (Patrimoine canadien) et le Fonds des espaces communautaires.

Je vous remercie pour toute l'attention portée à ce mémoire. Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements ou si vous avez des questions ou des commentaires, j'invite votre équipe à contacter l'analyste politique de l'AFO, Carolyn Savoie, par courriel à csavoie@monassemblee.ca.

Veillez agréer, Madame la Ministre, mes salutations distinguées.

Le président,



Fabien Hébert